

**Discours de M. le Président de la République sur la recherche**  
**Cérémonie en l'honneur du Professeur Albert FERT**  
**Université Paris-Sud 11 - Campus universitaire d'Orsay**  
**Lundi 28 janvier 2008**

Madame la Ministre,  
Madame la Présidente de l'Université,  
Mesdames et Messieurs les Professeurs et les chercheurs  
Mesdames, Messieurs,  
Cher Professeur Fert,

Cher Albert Fert, l'année 2007 a été riche en événements pour la France... Il y a eu quelques changements politiques, une coupe de monde de rugby, mais il y a un événement que l'histoire de la science et de la connaissance humaine retiendra, c'est le prix Nobel de physique qui vous a été décerné.

Ce prix Nobel, c'est celui de la France, c'est celui de l'université Paris XI, c'est celui du CNRS, mais c'est avant tout le vôtre, la récompense d'un scientifique hors normes, dont le génie a révolutionné la physique et l'électronique.

Je suis venu ici vous dire aujourd'hui la gratitude de la République, la gratitude de tous les Français, pour le renom que vous apportez à la science française. Je suis venu vous remercier de montrer que la France ne fait pas que ressasser son passé mais écrit encore l'avenir.

Vous avez fondé les bases de la révolution numérique des années 1990 et 2000. Vos découvertes sur la magnéto-résistance géante et la spintronique ont ouvert la voie à la démultiplication fulgurante de la capacité des mémoires de masse. C'est ce décollage des capacités qui a lui fondé l'incroyable développement des supports numériques que nous connaissons aujourd'hui. Finalement, l'I Pod, c'est un peu vous, le multimédia numérique, c'est vous aussi.

Vous incarnez, Albert Fert, la diversité de la recherche française et la compétence de plusieurs de ses plus grandes institutions. Vous exercez dans une unité mixte de recherche : vous apportez donc visibilité et renommée à notre recherche universitaire comme au CNRS. J'ajouterai que Thales a rejoint votre unité mixte. Vous démontrez donc à tous qu'on peut faire de la recherche fondamentale au plus haut niveau, au sommet de la science mondiale, tout en travaillant avec l'entreprise à la concrétisation des débouchés de ses découvertes. Je trouve que c'est un exemple extraordinaire à l'encontre de tous ceux qui croient que la recherche fondamentale s'ennoblit en refusant de s'appliquer, ou qui croient que la recherche appliquée peut se passer d'une recherche fondamentale de très haut niveau.

Si j'ai voulu venir ici aujourd'hui à l'université de Paris XI célébrer la juste récompense de l'un des plus brillants esprits français, c'est aussi pour marquer sans équivoque l'importance primordiale que j'attache à l'essor de la recherche française.

Cela faisait longtemps, je crois, qu'un Gouvernement ne s'était intéressé et concentré sur la recherche et l'enseignement supérieur autant que celui qui est en place depuis le printemps dernier. La recherche a été une priorité toujours proclamée, oui, mais a rarement été, dans les faits, la préoccupation politique majeure des gouvernants. Aujourd'hui, c'est le cas. Nous l'avons démontré dans le budget 2008, démontré dans le calendrier des réformes, et nous le démontrerons cinq ans durant.

Cette priorité répond à un choix réfléchi. Il en va d'abord de l'idée que l'on se fait d'un pays comme la France. Sa place dans l'histoire des sciences et dans l'histoire des idées, sa contribution passée à la progression de la connaissance humaine, l'héritage de Pascal, de Galois, de Pasteur, des Curie, imposent à notre génération le devoir de poursuivre cette aventure. Nous ne pouvons pas être la génération perdue de la grande lignée de la science française. La France en deuxième division de la science mondiale, ce ne serait plus la France. Avant d'être une question économique ou pratique, c'est la question de l'idée que l'on se fait de notre pays et de la science.

Mais si c'est maintenant, en 2008, que la recherche et la science deviennent aussi prioritaires pour notre pays, c'est que cette place de notre pays dans la construction de la connaissance humaine est menacée.

Notre contribution à l'ensemble des publications scientifiques ne nous place qu'au 6<sup>ème</sup> rang mondial, derrière notamment la Grande Bretagne et l'Allemagne. Notre secteur de recherche en sciences du vivant dépose moins de brevets que la seule Université John Hopkins aux Etats-Unis. La réputation de nos universités souffre dans les classements mondiaux qui se fondent sur leur production scientifique.

Je le dis devant vous aujourd'hui, je ne crois pas que ce soit le fait de nos doctorants et de nos chercheurs. La qualité des scientifiques français demeure exceptionnelle. Mais je crois sincèrement que nous devons nous poser des questions sur notre système. Quand des générations entières de jeunes chercheurs partent à l'étranger, quand en sens inverse si peu de brillants esprits étrangers sont attirés par notre pays, quand ceux qui veulent revenir sont découragés par l'environnement et la rémunération qu'ils retrouvent, il faut avoir le courage de reconnaître une maladie de notre système et de la traiter. Vous le savez, je ne fais pas partie de ceux qui préfèrent prétendre que tout va bien pour ne faire de peine à personne et surtout ne rien changer. Les médecins parmi vous me comprendront : ce n'est pas parce que le traitement est difficile qu'il faut censurer le diagnostic.

Ce n'est pas d'abord un problème d'effort financier public : nous consacrons 0,51 % de notre PIB à la recherche fondamentale, c'est davantage qu'aux Etats Unis et bien supérieur à ce qui se fait en Grande Bretagne. La proportion des personnels scientifiques dans notre population active est supérieure à ce qu'elle est en Allemagne ou aux Etats-Unis. C'est avant tout une question d'organisation et d'allocation de ces moyens. C'est cela qu'il faut changer, et pour réussir ce changement, oui, il faut un effort financier et je suis prêt à le faire. D'ici 2012, nous porterons à 3% du PIB notre effort de recherche, ce qui signifie 15 milliards d'euros supplémentaires dont 4 à la charge de la puissance publique. Mais je veux être clair : cet effort budgétaire massif est indissociable de la réforme. Parce qu'augmenter un budget public de la recherche qui est déjà l'un des plus élevés du monde, sans faire de réformes, c'est inutile. De la même façon, il est impossible de mener de grandes réformes sans injecter les moyens nécessaires. Les budgets iront de pair avec les réformes.

Pour commencer, quand je regarde les choses en face, je constate qu'il n'y a plus en France d'espace de réflexion stratégique donnant à l'exécutif les moyens de fixer les orientations de la recherche à long terme. Je sais ce qu'a écrit Lavoisier : « les découvertes ne se commandent pas ». C'est exact, et les plus grandes ruptures scientifiques sont précisément

celles que nul ne pouvait prévoir. Mais les moyens de la recherche, eux, doivent bien être pilotés. Lavoisier, qui était fermier général, n'avait pas ce souci et finançait ses recherches lui-même, ce qui n'est malheureusement pas donné à tout le monde. Je suis d'ailleurs favorable à ce que tout soit fait pour aider et encourager chaque chercheur et chaque laboratoire à aller chercher les mécénats et les donations qui soutiendront un projet qu'il aura lui-même librement défini. Mais lorsqu'on parle de financements publics, il faut bien que quelqu'un définisse une stratégie.

Je le dis au risque de choquer, c'est bien au Parlement, au Gouvernement, et particulièrement au Ministère en charge de la recherche, qu'il appartient d'attribuer l'argent public et de fixer les orientations stratégiques. Ce n'est peut-être pas le meilleur système, mais tous les autres sont pires. Je ne sais pas, sinon, à quoi sert un ministère.

Ce n'est pas à un organisme, si grand, si respecté, et si puissant soit-il, de définir la politique scientifique de notre pays. Ce n'est pas non plus à un collège électif de scientifiques de décider de cette politique, car la science ne doit pas fonctionner en boucle fermée, elle doit rendre des comptes à la société.

En revanche, il est naturellement fondamental que le décideur public s'entoure des avis de personnalités scientifiques incontestables, et capables d'une évaluation exacte de la qualité des travaux dans un référentiel mondial.

Il faut aussi mettre fin à la balkanisation de la politique scientifique de la France. Depuis des années, pour contourner les réformes fondamentales de l'Université et des organismes de recherche, nous avons multiplié les Instituts, les GIS, les GIP et autres structures, chargées de répondre dans l'urgence aux problèmes de société. Cet empilement d'organismes a dilué notre effort de recherche, multiplié les doublons et nous conduit progressivement à la paralysie.

La dispersion de nos structures a été aussi très préjudiciable aux relations entre la recherche publique et l'industrie et donc à la croissance et à l'emploi. La dispersion a mené à multiplier les cellules « de valorisation », dépourvues de taille critique et de moyens, incapables de recruter dans l'entreprise les compétences nécessaires pour une bonne interface entre la science et l'industrie.

A ce sujet, je souhaite que tombent enfin en France les barrières culturelles qui sont depuis longtemps à terre dans les pays voisins. Il subsiste aujourd'hui encore dans notre communauté scientifique une sorte d'embarras, et même de sentiment « d'indécence », à valoriser ses travaux. Comme s'il y avait une incompatibilité entre la « vraie » recherche, bonne parce que gratuite et entièrement désintéressée, et ses applications, suspectes parce que sources de profit. Comme si, pour être un bon chercheur, il fallait être pauvre et refuser obstinément d'interagir avec le monde de l'entreprise. Cet état d'esprit est suicidaire pour la croissance et l'emploi, et il est surtout erroné. Comme l'a écrit l'un de nos plus grands savants, Louis Pasteur, « il n'y a pas d'un côté la recherche fondamentale et de l'autre la recherche appliquée. Il y a la recherche et les applications de celles-ci, unies l'une à l'autre comme le fruit de l'arbre est uni à la branche qui l'a porté ».

Et je ne l'oublie pas, la même révolution est à opérer dans l'entreprise. Toutes n'ont pas comme Thales une vraie affinité avec la science et la recherche. C'est un mal français que nos grandes entreprises ne reconnaissent pas la thèse doctorale pour ce qu'elle est, un gage de créativité, de rigueur, de capacité à conduire un projet et à le mener dans un environnement extrêmement compétitif et extrêmement exigeant. C'est un mal français que tant de grandes écoles n'encouragent pas fermement leurs élèves à consacrer trois ans de plus de leur vie à la science, à la découverte, et que les entreprises ne reconnaissent pas la profondeur intellectuelle acquise lors de ces trois années dans les rémunérations qu'elles proposent. Nous devons renforcer massivement les liens entre les grandes écoles et les écoles doctorales, et entre les écoles doctorales et l'entreprise.

Le temps est venu de faire évoluer les mentalités, de réformer dans la concertation et le dialogue mais avec détermination, un dispositif de recherche vieux de plus d'un demi-siècle et qui nous pénalise. La tâche est complexe, et c'est pourquoi je me suis entouré des plus grands chercheurs français, dont vous faites naturellement partie, cher Albert FERT, pour m'aider à reconfigurer notre dispositif scientifique et à en rendre le pilotage efficace. Je veux pouvoir les consulter régulièrement et entendre leurs avis.

Ma première grande orientation, vous le savez, est de mettre progressivement l'Université au centre de notre dispositif de recherche. Je veux le faire parce que la France n'aura jamais un enseignement supérieur digne de son rang s'il n'est pas adossé à ses meilleurs chercheurs. Je veux le faire parce qu'il ne suffit pas de produire la connaissance mais qu'il faut aussi la transmettre et la diffuser. Je veux le faire parce que les systèmes de recherche les plus performants du monde sont construits sur la force des universités.

Le Gouvernement et bien sûr avant tout Valérie PECRESSE travaille assidûment à bâtir cette force nouvelle des universités. La Loi LRU donne aux Universités françaises l'autonomie qui est déjà la règle dans tous les grands pays scientifiques du monde. Le dispositif sera prêt, comme prévu, au printemps de cette année. En 2009 nous verrons enfin les premières universités françaises devenir autonomes. Le Plan d'investissement universitaire que nous avons lancé, pour un montant inédit en France de 5 milliards d'euros, donnera aux étudiants les campus dignes d'eux, où il fera bon vivre, étudier, travailler. Des campus attractifs pour les étudiants du monde entier. Un effort sans précédent sera fait dans les cinq ans qui viennent pour permettre enfin à nos universités de jouer pleinement leur rôle dans la formation des jeunes : 1 milliard d'euros de plus chaque année pour les universités et la recherche dans et autour des universités, cela fera au total 15 milliards d'effort financier supplémentaires sur un quinquennat et une législature. 15 milliards de budget et une dotation de 5 milliards pour investir, cela fera 20 milliards au total, un effort que je vous laisse qualifier mais qui me semble, à tout le moins, à la mesure des enjeux.

Mais cette réforme implique en regard de redéfinir les missions des organismes. Déchargés du poids d'une partie de la gestion administrative et financière, bientôt confiée aux Universités, déchargés de l'évaluation, confiée à l'Agence pour l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, les organismes devenus agences de moyens davantage qu'opérateurs, mettront en œuvre la politique scientifique qu'au nom des français, le Gouvernement leur aura confiée.

Les organismes pourront ainsi, en étroite concertation avec l'Agence nationale de la Recherche (l'ANR), se consacrer pleinement à leur véritable mission, à savoir le pilotage des recherches menées dans les universités, qu'il s'agisse de la sélection, de l'animation ou de la coordination des meilleurs projets. A terme, les organismes ne devraient conserver en propre que les activités qui gagnent à être organisées et coordonnées au niveau national. Je pense aux grands moyens de calcul, aux bases de données, aux grands équipements et aux grandes plateformes technologiques, mais aussi aux programmes qui requièrent un regroupement de nos forces et une coordination nationale, comme le font déjà certains instituts au sein des organismes de recherche, au CNRS notamment. Toutes les autres activités ont vocation à se développer dans les laboratoires universitaires, dans un esprit de loyale et fructueuse compétition.

Je souhaite que les responsables de nos organismes de recherche fassent rapidement connaître à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche comment ils accompagneront nos meilleures universités vers leur autonomie et le développement de leurs missions de recherche. J'attends d'eux des propositions concrètes pour supprimer les doublons, source de gaspillage et d'inefficacité, pour rationaliser le dispositif, pour simplifier la vie et le travail des chercheurs dans les unités mixtes. J'attends enfin et surtout leurs propositions pour rendre les métiers de la recherche plus attractifs.

Cette question est au cœur de la crise très inquiétante des vocations scientifiques que connaît notre pays. Je sais les sacrifices personnels et familiaux consentis par nos chercheurs, ingénieurs et techniciens. Je sais qu'ils se donnent sans compter à leur mission et je sais qu'elle leur réserve les plus

grandes joies professionnelles mais aussi les déceptions les plus cruelles de la compétition, et malheureusement les tracasseries quotidiennes d'une administration tatillonne. Je sais combien notre pays récompense mal ses élites scientifiques, je sais aussi que la rémunération des chercheurs français est de deux ou trois fois inférieure à celle des autres pays comparables au nôtre. Je sais combien est grande, pour les meilleurs, la tentation de céder aux sirènes de l'étranger.

Je le sais et, très franchement, j'en ai honte pour la France. Aussi, je voudrais vous dire aujourd'hui la confiance, la gratitude, l'estime de notre pays pour ses savants, ses chercheurs et tous les personnels de la recherche. Mais je voudrais vous dire aussi ma détermination à faire en sorte que les choses changent et que soient enfin dignement rétribués les métiers de la recherche. Il y va de l'attractivité du métier de chercheur et donc de l'avenir de notre pays. Des pistes existent et je souhaite les explorer avec vous.

Il n'est naturellement pas question de revenir sur le statut des chercheurs en activité mais il faut se souvenir que près de 30% d'entre eux prendront leur retraite d'ici 2012. N'est-ce pas l'occasion d'innover ? De faire preuve d'un peu d'imagination et de créativité ? Ne pourrait-on pas à cette occasion introduire un peu de flexibilité dans un système qui souffre cruellement et depuis si longtemps de sa rigidité ? Ainsi, tout en maintenant un volant de postes statutaires comme on les connaît aujourd'hui, ne pourrait-on pas conjuguer les moyens des universités et ceux des organismes pour recruter, dans le cadre de procédures communes, une certaine proportion d'enseignants-chercheurs de haut niveau, qui consacraient pendant plusieurs années l'essentiel de leur activité à la recherche. Cette mutualisation des moyens universitaires et de la recherche permettrait de créer une double appartenance pour les enseignants chercheurs. Cela permettrait ainsi d'offrir des rémunérations plus attractives pour les jeunes docteurs les plus brillants et de leur donner la possibilité d'exprimer pleinement leur potentiel. La Loi sur l'Autonomie et les Responsabilités des Universités comporte tous les outils permettant de le faire.

Ce dispositif donnerait aux jeunes le libre choix d'opter soit pour la voie classique, soit pour une double appartenance qui leur laisserait faire la preuve de leur capacité à mener des projets de recherche innovants, sans les harasser de charges d'enseignement ni les priver de leur liberté d'initiative. C'est au début de leur carrière qu'il faut libérer leurs énergies, leur créativité. C'est quand ils sont jeunes qu'il faut leur donner les moyens de mener à bien leurs projets, dans le cadre d'une évaluation rigoureuse, et à faire en sorte que se dégagent nos leaders scientifiques de demain.

Je souhaite qu'à cette nouvelle génération soit inculqué non plus le réflexe du financement récurrent mais la culture du financement sur projets, la culture de l'excellence, la culture de l'évaluation. Il faut trouver le juste équilibre entre les financements à court terme et les financements à plus long terme pour des projets plus risqués. Mais les uns comme les autres doivent être financés sur la base de leur seule qualité, dans les universités comme dans les organismes, et n'ont vocation à indéfiniment reconduits sans évaluation. Je souhaite voir se développer davantage encore les financements de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), y compris les programmes blancs, grâce auxquels de nouvelles équipes, de nouveaux sujets de recherche peuvent émerger.

C'est bien parce qu'il n'est pas question une seconde de réduire la recherche aux seules applications de celle-ci que je suis tant attaché à l'esprit comme à la lettre des projets blancs de l'Agence Nationale de la Recherche. Affranchis de toute contrainte, de toute idéologie et de tout dogmatisme, tournant le dos à la pensée unique, les chercheurs les plus inventifs doivent pouvoir trouver à l'ANR les moyens d'exprimer pleinement leur créativité. Les ressources supplémentaires qui seront allouées à la recherche leur permettront. Mais ces ressources doivent être attribuées sur la base de l'excellence scientifique.

Je précise aussi qu'on peut parfaitement concevoir des financements sur projets plus longs, sur des échéances de temps de 5, voire 6 ans, des projets qui ne seraient pas excessivement contraints dans leurs finalités. Mais il doit être clair dès le départ qu'au terme du projet il y a évaluation des résultats et que la poursuite du financement est entièrement suspendue à cette évaluation.

C'est pourquoi nous avons un besoin crucial d'une évaluation a posteriori crédible et respectée, car elle doit fonder des décisions difficiles. A ce sujet, je ne crois pas à un système où la communauté scientifique définit par l'élection ses évaluateurs. La seule évaluation efficace est indépendante, transparente et contradictoire. L'Agence de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur, (l'AERES) porte la responsabilité majeure de nous doter d'une évaluation professionnelle et irréprochable. Elle a vocation à jouer un rôle essentiel dans le processus de décision. Elle doit à ce titre s'inspirer des meilleures pratiques à l'étranger et faire appel à des experts indiscutables.

Mais, Mesdames et Messieurs, le meilleur pour demain dépasse les frontières de l'hexagone : il se construit dans l'espace scientifique européen. Je souhaite que la présidence française de l'Union Européenne soit l'occasion d'affirmer notre dynamisme, notre force de proposition et notre détermination à faire équipe avec nos partenaires pour les grands enjeux qui nous sont communs. Je pense en particulier à la recherche sur le cancer à la maladie d'Alzheimer et aux maladies rares, mais aussi aux nanosciences et aux nanotechnologies. L'Europe doit porter de grands projets de recherche et doit elle aussi, se doter d'une véritable agence de moyens qui donnera un signal à l'échelle européenne sur l'excellence des projets scientifiques.

Enfin, Mesdames et Messieurs, la recherche doit servir la société, permettre à la société de s'approprier ses découvertes et ses résultats. A moyen et long terme, elle est incontournable pour nourrir la croissance économique de la France. La richesse d'un pays comme le nôtre repose sur sa capacité à défricher les frontières de la connaissance, et de sa capacité à mettre en valeur lui-même ces terrains nouveaux de la connaissance humaine. C'est la seule réponse efficace aux défis que nous lançent les économies émergentes.

Les liens qui unissent la recherche et l'innovation relèvent d'une logique concurrentielle et d'une multiplication aussi grande que possible des interfaces entre les laboratoires, la société et l'économie. C'est pour cela que la valorisation de la recherche et les transferts de technologie doivent s'organiser de façon décentralisée autour des universités. Le rapprochement de l'enseignement supérieur et de la recherche ne s'opère pas dans des structures nationales en silos mais sur les campus, au contact des acteurs de la recherche. Le processus de valorisation a bien plus de chances de voir le jour dans une agence régionale de valorisation, un PRES ou un pôle de compétitivité que dans les états majors des organismes ou des ministères, qui n'en ont souvent ni la culture ni les compétences. Dans chaque Région, nous devons créer un point de rencontre unique entre porteurs d'innovations scientifiques et porteurs de projets industriels.

Cette décentralisation du dispositif de valorisation, au plus près des entreprises et des laboratoires, facilitera la rencontre des chercheurs les plus innovants et des entrepreneurs les plus audacieux. Cette fécondation a besoin de territoires pour s'exprimer et se développer. Aucun territoire n'en fournit un meilleur exemple que celui où nous nous trouvons aujourd'hui, que j'appellerai le plateau de Saclay même s'il en déborde un peu. J'étais venu il y a un an, alors que j'étais encore le ministre chargé de l'Aménagement du territoire, et j'avais rencontré les principaux acteurs de cet endroit extraordinaire de la science française. J'avais senti une prise de conscience et un mouvement qui tranchait avec des décennies d'immobilisme et d'indifférence mutuelle.

Il faut désormais organiser et structurer cette énergie et cette volonté mutuelle d'agir pour fonder un grand projet à la fois scientifique, mais aussi économique, urbanistique et paysager, sur le plateau de Saclay. Nous pouvons fonder ici au XXI<sup>ème</sup> siècle ce que d'autres ont fondé à Cambridge au Royaume-Uni, ou à Cambridge au Massachusetts, en d'autres siècles, et je pense, faire encore mieux. Il faut maintenant une gouvernance, un chef de projet, un cahier des charges, et des idées.

S'agissant du cahier des charges et de la stratégie scientifique, la fondation qui réunit les deux réseaux technologiques de recherche avancée du plateau, présidée par Philippe LAGAYETTE, prépare un projet que j'attends avec intérêt. S'agissant des idées, j'ai bon espoir que les dix grands architectes que nous allons missionner pour réinventer le territoire francilien auront la bonne inspiration de

s'intéresser à cet endroit. S'agissant enfin de la gouvernance, je crois qu'il faut clarifier et inventer. La clarification, c'est de reconnaître que l'opération d'aménagement à entreprendre ne relève pas tant de la politique du logement que de la politique scientifique et universitaire de la France. Le but n'est pas de construire des logements par dizaines de milliers entre Massy et Versailles, le but est d'accueillir dans un cadre agréable et écologique les meilleurs chercheurs et étudiants du monde. L'invention, c'est de fonder une structure d'aménagement qui respecte cette vocation unique en son genre, quitte à passer par la loi si c'est nécessaire. Je vous le dis : à la fin de 2008, cette opération aura un pilote et un projet, qui associera toutes les institutions scientifiques, grandes écoles, universités, et bien sûr les élus, pour aller de l'avant.

Pour en revenir à la valorisation des travaux de recherche, je souhaite qu'elle bénéficie pleinement aux scientifiques à qui en revient le mérite. Les bénéfices de l'innovation doivent, bien sûr, être équitablement répartis entre tous les acteurs mais si c'est de la découverte d'un chercheur ou d'une équipe que naît l'innovation, à eux d'en bénéficier pleinement ! Pourquoi ne pas envisager de les récompenser jusqu'à la moitié des bénéfices attendus, comme c'est le cas dans les pays étrangers les plus avancés dans ce domaine ?

Je souhaite que soient étudiées toutes les mesures de nature à simplifier et à accélérer le passage des résultats de la recherche à ses applications. Lorsqu'un chercheur attend plus de deux ans que les questions de copropriété des brevets soient réglées et que les autorisations soient enfin accordées par toute une série de commissions, son invention n'en est plus une et des concurrents ont déjà exploité le procédé. Il faut résoudre au plus vite cette question de propriété des brevets dans les unités mixtes.

Enfin je propose aussi de défiscaliser purement et simplement toutes les activités de valorisation des universités, comme c'est le cas dans tous les pays qui ont une réelle ambition d'innovation. Prélever des impôts sur des universités n'a franchement guère de sens. Ce sera un complément aux grandes avancées de 2007 : la création de la jeune entreprise universitaire massivement défiscalisée et le triplement du crédit impôt recherche accordé aux entreprises.

Les campus vont pouvoir accueillir de jeunes entreprises universitaires issues de la recherche, afin de motiver étudiants, professeurs et chercheurs.

Vous le voyez, Mesdames et Messieurs, mon ambition pour la recherche est grande. Elle est à la hauteur de notre immense potentiel, encore rappelé en 2007 par le prix Nobel d'Albert FERT.

Mais rien ne se fera sans concertation, rien ne se fera au détriment des jeunes, rien ne se fera au détriment de nos meilleures équipes et de nos meilleurs chercheurs. Rien ne se fera qui risquerait de nous faire perdre les acquis de notre longue tradition d'excellence.

C'est à une véritable refondation que j'appelle toute la communauté scientifique française, autour de nos universités rénovées, de nos équipes et de nos institutions scientifiques aux missions redéfinies. Je sais que mon ambition pour la recherche française est aussi la vôtre. Je sais votre passion pour vos métiers, je sais la qualité et l'ambition légitime de nos jeunes talents.

Je dis moi aussi qu'il faut sauver la recherche, Mesdames et Messieurs, et que pour cela nous devons libérer les énergies. Les talents sont là, les savoir-faire aussi. Donnons-leur les moyens de s'exprimer, remettons en marche l'ensemble de notre dispositif et, j'en suis certain, l'enthousiasme et la passion qui vous animent feront le reste. Je vous remercie.